

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du 10 novembre 2021

Conseillers communautaires en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Chambre de commerce et d'industrie du Doubs, 46 avenue Villarceau, 25000 BESANCON, sous la présidence de Mr Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports :

1,32,33,34,35,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15,16,17,18,19,20,21,22,23,24,25,26,27,28,29,30,31

La séance est ouverte à 20h15 et levée à 23h10.

Étaient présents : **Avanne-Aveney** : Mme Marie-Jeanne BERNABEU **Besançon** : Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO, M. Kevin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLERIEY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, Mr Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD (jusqu'au point 32), M. Ludovic FAGAUT, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAÎTRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, M. Damien HUGUET, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUKHIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZÉHAF, **Beure** : M. Philippe CHANEY **Bonnay** : M. Gilles ORY **Boussières** : Mme Hélène ASTRIC-ANSART **Busy** : M. Philippe SIMONIN **Byans-sur-Doubs** : M. Didier PAINEAU **Chalèze** : M. René BLAISON **Chalezeule** : M. Christian MAGNIN-FEYSOT **Champagney** : M. Olivier LEGAIN **Champvans-les-Moulins** : M. Florent BAILLY **Chatillon-Le-Duc** : Mme Catherine BOTTERON **Chaucenne** : Mme Valérie DRUGÉ **Chemaudin et Vaux** : M. Gilbert GAVIGNET **Chevroz** : M. Franck BERNARD **Cussey-Sur-l'Ognon** : M. Jean-François MENESTRIER **Deluz** : Fabrice TAILLARD **Ecole-Valentin** : M. Yves GUYEN **Fontain** : Mme Martine DONEY **François** : M. Emile BOURGEOIS **Geneuille** : M. Patrick OUDOT **Grandfontaine** : M. Henri BERMOND **Les Auxons** : M. Anthony NAPPEZ **Mamirolle** : M. Daniel HUOT **Mazerolles-le-Salin** : M. Daniel PARIS **Miserey-Salines** : M. Marcel FELT **Montferrand-le-Château** : Mme Lucie BERNARD **Morre** : M. Jean-Michel CAYUELA **Nancray** : M. Vincent FIETIER **Osselle-Routelle** : Mme Anne OLSZAK **Palise** : M. Daniel GAUTHEROT **Pelousey** : Mme Catherine BARTHELET **Pirey** : M. Patrick AYACHE **Pouilley-Français** : M. Yves MAURICE **Pouilley-les-Vignes** : M. Jean-Marc BOUSSET **Rancenay** : Mme Nadine DUSSAUCY (jusqu'à la question 32) **Roche-Lez-Beaupré** : M. Jacques KRIEGER **Roset-Flurans** : M. Dominique LHOMME (suppléant) **Saint-Vit** : Mme Anne BIHR **Saône** : M. Benoît VUILLEMIN **Serre-les-Sapins** : M. Gabriel BAULIEU **Tallenay** : M. Ludovic BARBAROSA **Thise** : M. Loïc ALLAIN **Thoraise** : M. Jean-Paul MICHAUD **Torpes** : M. Denis JACQUIN **Vaire** : Mme Valérie MAILLARD (jusqu'à la question 34) **Venise** : M. Jean-Claude CONTINI **Vieilley** : M. Franck RACLOT **Vorges-les-Pins** : Mme Maryse VIPREY

Étaient absents : **Amagney** : M. Thomas JAVAUX **Audeux** : Mme Françoise GALLIOU **Besançon** : Mme Julie CHETTOUH, M. Philippe CREMER, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN **Braillans** : M. Alain BLESSEMAILLE **Champoux** : M. Romain VIENET **Dannemarie-sur-Crête** : Mme Martine LÉOTARD **Devecey** : M. Michel JASSEY **Gennes** : M. Jean SIMONDON **La Chevillothe** : M. Roger BOROWIK **La Vèze** : M. Jean-Pierre JANNIN **Larnod** : M. Hugues TRUDET **Le Gratteris** : M. Cédric LINDECKER **Marchaux-Chaufontaine** : M. Patrick CORNE **Merey-Vieilley** : M. Philippe PERNOT **Montfaucon** : M. Pierre CONTOZ **Noironte** : M. Claude MAIRE **Novillars** : M. Bernard LOUIS **Pugey** : M. Frank LAIDIÉ **Saint-Vit** : M. Pascal ROUTHIER **Velesmes-Essarts** : M. Jean-Marc JOUFFROY **Villars Saint-Georges** : M. Damien LEGAIN

Secrétaire de séance : M. Sébastien COUDRY

Procurations de vote : M. Bernard LOUIS à M. Fabrice TAILLARD, M. Alain BLESSEMAILLE à M. Jacques KRIEGER, Mme Julie CHETTOUH à M. Sébastien COUDRY, M. Patrick CORNE à Mme Catherine BOTTERON, M. Philippe CREMER à M. Kevin BERTAGNOLI, Mme Nadine DUSSAUCY à Mr Jean-Marc BOUSSET (à partir de la question 33), Mme Marie ETEVENARD à M. Aurélien LAROPPE (à partir de la question n°33), Mme Lorine GAGLILOLO à M. Benoît CYPRIANI, Mme Françoise GALLIOU à M. Olivier LEGAIN, M. Michel JASSEY à M. Gilles ORY, M. Frank LAIDIÉ à M. Christophe LIME, Mme Martine LÉOTARD à M. Florent BAILLY, M. Maxime PIGNARD à Mme Christine WERTHE, M. Yannick POUJET à M. Jean-Hugues ROUX, M. Pascal ROUTHIER à Mme Anne BIHR, M. Jean SIMONDON à M. Vincent FIETIER, Mme Anne VIGNOT à M. Nicolas BODIN, Mme Sylvie WANLIN à Mme Frédérique BAEHR.

Délibération n°2021/005872

Rapport n°28 - CSP Camping de Besançon Chalezeule - Solidarité Doubs Handicap - Rapport annuel 2020

CSP Camping de Besançon Chalezeule - Solidarité Doubs Handicap - Rapport annuel 2020

Rapporteur : M. Benoit VUILLEMIN, Vice-Président

Commission : Innovation, attractivité, enseignement supérieur, économie, tourisme et numérique

Inscription budgétaire

Sans incidence budgétaire

Résumé :

La gestion du camping communautaire Besançon-Chalezeule fait l'objet d'une concession de service public (CSP) confiée à Solidarité Doubs Handicap du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020.

En respect des dispositions réglementaires, le concessionnaire soumet au Conseil Communautaire le compte rendu de ses activités au titre de l'année 2020, année marquée par la crise sanitaire COVID-19 avec des conséquences sur l'économie du contrat.

I. Caractéristiques de la concession de service public

Objet : Grand Besançon Métropole confie au délégataire l'exploitation du camping d'intérêt communautaire de Besançon-Chalezeule, classé 3 étoiles.

Durée : 3 ans avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018 et fin de la concession au 31 décembre 2020.

Principales obligations du contrat :

La Collectivité met à disposition du concessionnaire les biens immobiliers et mobiliers.

Le concessionnaire exploite les activités à ses frais et risques. Il a l'entière responsabilité juridique de l'exploitation du site.

Le concessionnaire assure l'entretien, la maintenance et le renouvellement dans les conditions prévues au contrat.

Le concessionnaire a pour missions principales :

- l'ouverture du site aux campeurs du 1^{er} avril au 30 septembre minimum,
- l'hébergement avec la gestion des emplacements et des raccordements nécessaires, et la surveillance générale du site,
- la gestion du snack-épicerie
- l'animation et le développement d'actions de promotion et de valorisation du camping
- la gestion administrative et financière du site, l'entretien et la maintenance

Délégataire : Solidarité Doubs Handicap (SDH) Etablissement médico-social

II. Activité 2020

A/ Les nuitées

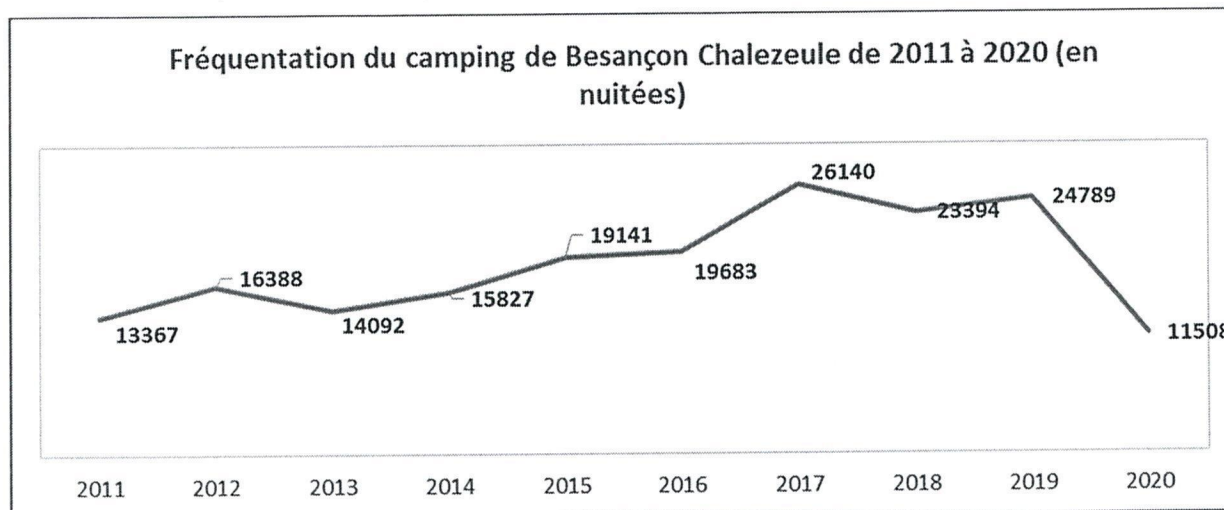
La saison 2020 du camping Besançon-Chalezeule a été marquée comme pour toutes les activités économiques et touristiques du territoire national par la crise COVID-19.

Impact de la crise sanitaire sur la fréquentation du camping :

	2020	2019	2018
Nombre de contrats	2 607	6 517	6 356
Nombre nuitées	11 508	24 789	23 394

Durée moyenne séjour	2.79	3.8	3.68
----------------------	------	-----	------

La saison 2020 a vu le nombre de nuitées diminuer de plus de la moitié, toutefois la météo favorable et la piscine sont restées des atouts pour la clientèle du camping et ce malgré les restrictions d'entrées clientèles (protocole sanitaire) imposées en début de saison. Ces nuitées représentent 7 241 personnes accueillies au camping.



B/ Durée des séjours

La durée moyenne de séjours a également diminué de manière significative avec 2.79 en 2020 contre 3.8 en 2019. Le camping de Besançon Chalezeule confirme un profil de camping de passage.

C/ Profil de clientèle

1. Clientèle étrangère

Sur les 2 607 contrats édités en 2020, 52 % sont des contrats édités en langue étrangère contre 60% en 2019. Malgré la crise sanitaire et une baisse de 8 % de la fréquentation, la clientèle étrangère reste importante. La situation géographique du camping est un atout pour cette clientèle de passage, sur la route des vacances, vers une destination plus au sud.

Les Allemands représentent 31.3 % de la clientèle étrangère contre 29,39% en 2019. Ils sont suivis par les campeurs Hollandais 12.7 % (2019 / 12,4%) et les Suisses (7.5%).

2. Clientèle française

En 2020, 48 % des campeurs sont d'origine française contre 40% en 2019. Cette évolution est vraisemblablement une conséquence de la crise COVID-19 d'une part car les français sont restés sur le territoire national, d'autre part arithmétiquement car les étrangers sont moins présents en France.

Bien que la crise ait eu un impact important sur le volume des clients, on retrouve un classement similaire au niveau des régions à savoir en tête du classement la Bourgogne Franche comté 16.5% (contre 17.8% en 2019) suivie de la région Auvergne Rhône Alpes en légère progression de 15.6% (2019 / 14.7%) et le Grand Est 12.7% (2019 identique).

En termes de nuitées le département du Doubs reste majoritaire (50.2%) par rapport à l'Isère (17%) le Rhône (12.6%) et l'Alsace (11.2%).

3. Typologie des campeurs

Les campeurs restent des couples sans enfants (43.7 %) suivis par les familles (34.7%). La tranche d'âge dominante est 35/54 ans.

Le bilan de cette année reste similaire en termes de typologie des clientèles même si les chiffres de fréquentation sont divisés par deux suite à la crise COVID-19.

A noter la montée en puissance des réservations liées à la véloroute et au cyclotourisme avec 1 186 nuitées ce qui représente 11.9% des réservations.

4. Type d'hébergement

Les emplacements standard pour tentes, caravanes et camping-cars restent la formule d'hébergement la plus usitée sur le camping avec 9 680 nuitées dont 2 178 nuitées pour les camping-caristes.

A noter en 2020 l'installation d'un mobil home PMR avec parking adapté.

A noter l'intérêt tout relatif des campeurs pour la location d'hébergements insolites (le délégataire a installé un « tonneau ») avec seulement 22 nuitées en 2020.

E/ Canal de connaissance et modalités de réservation

En 2020, sur un total de 2607 contrats :

- 36.8% des clients sont venus par connaissance
- 18.1 % sont des touristes de passage
- 15.8% ont eu l'information et ont réservé par Internet
- 13.6 % ont eu l'info par les guides ACSI, ADAC, ANWB.

L'office de tourisme représente 3.5% des réservations.

Aucune réservation n'a été constatée par le biais de tours opérateurs.

III. Conditions d'exécution du service public

A/ Le site, les installations

Le camping Besançon-Chalezeule est un camping classé 3* tourisme, avec accès gratuit à la piscine voisine gérée par la Ville de Besançon et un snack- épicerie, rénové en 2019.

Le camping est classé en zone rouge du Plan de Prévention des Risques d'Inondation du Doubs Central approuvé le 28 mars 2008.

En 2020, le camping comptait 109 emplacements dont 10 emplacements « confort caravane » aménagés pour la réception de 10 mobil homes.

B/ Accueil - Information

La convention de CSP précise que l'accueil des campeurs doit être assuré au minimum du 1er avril au 30 septembre. Le concessionnaire SDH a proposé une ouverture du 15 mars au 31 octobre, mais la crise sanitaire a imposé l'ouverture à partir du 15 juin.

Le camping a été ouvert au public 7 jours sur 7 pendant la saison et les horaires sont décomposés comme suit:

- Basse saison (du 15/03 au 30/04 et du 01/10 au 31/10 (de 9h à 12h et de 15h à 19h)
- Moyenne saison (du 01/05 au 30/06 et du 01/09 au 30/09 de 9h à 12h et de 15h à 20h)
- Haute saison du 01/07 au 31/08 (de 9h00 à 12h30 et de 14h à 20h30).

Une présence permanente sur site a été assurée, conformément au classement 3*.

Sur les cinq membres encadrants de l'équipe, deux parlent couramment 3 langues (personnel accueil) les autres maîtrisant l'anglais en plus de leur langue maternelle.

Le snack est ouvert de manière concomitante à la piscine. Un point dépôt vente de pain viennoiseries a été assuré par le snack. Le gestionnaire du snack a également proposé un rayon « spécialités régionales » et une petite épicerie à destination des campeurs. Cependant, l'expérience n'a pas été très positive et le gestionnaire du snack a annoncé ne pas vouloir reconduire son activité.

C/ Ressources humaines

L'équipe du camping était composée en 2020 de :

- Un régisseur avec un contrat en CDD sur l'année 2020
- 2 agents d'accueil en CDD sur la saison parlant couramment 3 langues étrangères
- 2 agents techniques en CDD sur la saison pour assurer l'encadrement des usagers sur le terrain
- Accueil d'étudiants en BTS tourisme qui sont venus renforcer l'équipe des agents d'accueil
- 6 travailleurs dits « usagers » (travailleurs présentant un handicap) pour l'équipe permanente et accueil de 8 stagiaires pour des périodes allant de 2 semaines à 4 mois provenant essentiellement des ESAT de production ou des jeunes sortis IME ou d'IM PRO pour renforcer l'équipe. L'absentéisme a été très rare et du essentiellement à des arrêts maladie.

L'équipe spécifique du camping est soutenue par les ressources internes de SDH, en particulier :

- le responsable de filière tourisme de SDH pour assurer une supervision du travail des équipes et intervenir en complément du régisseur sur les aspects administratifs logistiques et financiers,
- la psychologue, responsable pour le pôle accompagnement travail du suivi social et de l'accompagnement des usagers,
- la fonction suivi social de la filière en charge de l'élaboration et le suivi des projets personnalisés des usagers et de la mise en place des stagiaires tout au long de la saison,
- les services transversaux de SDH (finances / RH / informatique / qualité)

Le CHSCT est intervenu pour la mise à jour du Document Unique d'Evaluation de Risques Professionnels

Parallèlement et dans ce contexte difficile, un gérant a été recruté pour le snack pendant la période juillet/août, qui correspond à la période d'ouverture de la piscine. Lors du bilan financier de fin de saison, il a confirmé qu'il ne reprendrait pas la gérance pour des raisons économiques en lien avec la crise sanitaire.

D/ Tarifs

Conformément au contrat de concession de service public, les tarifs 2020 du camping Besançon-Chalezeule ont été votés par le Conseil Communautaire de Grand Besançon Métropole.

Les tarifs sont affichés et diffusés en trois langues (français, allemand et anglais).

E/ Animations et Communication

1. Animation

En raison de la crise sanitaire et du protocole sanitaire mis en place sur le camping, aucune animation n'a été organisée en 2020.

Le service d'accueil a assuré son service en renseignant la clientèle du camping sur les possibilités d'activités et d'animations autour du camping et sur Besançon.

Le snack a ouvert ses portes du 01/07 au 31/08 en même temps que la piscine et a proposé un service de vente de viennoiseries et dépôt de pain ainsi qu'une petite épicerie pour la clientèle du camping.

La vente de biens de première nécessité (gaz, raccord électrique, carte postale, mais également des boissons fraîches), à l'intention des campeurs a également été proposée.

2. Communication

Sur le volet communication, SDH a adhéré comme chaque année à des plateformes de réservation de camping et procédé à des insertions dans des guides spécialisés.

SDH a poursuivi sa communication sur le site internet « camping de Besançon » et ses supports classiques de communication.

SDH a obtenu le label « accueil vélo » (notamment par la réalisation d'un local-vélos) et a fait l'objet d'un pré audit pour l'adhésion à la marque « Qualité Tourisme ».

IV. Qualité du service

A/ Enquête de satisfaction des usagers

Le recueil des commentaires et remarques des clients, dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue, est organisé autour de trois supports :

- Les plateformes « internet » généralistes ou spécialisées
- Un écran « dédié » (type tablette) à l'accueil avec accès direct à l'application « Guest »
- Le livre d'or

Les avis et commentaires des clients sont globalement bons. Le principal reproche avancé concerne le bruit (notamment les nuisances liées à la proximité de la route nationale et de la voie ferrée).

La volonté de découvrir la Ville et le Département sont cités comme des points clés de la destination, de même que le rapport qualité-prix.

B/ compte-rendu technique

SDH a fourni, conformément aux obligations contractuelles, l'inventaire des biens et le bilan annuel des opérations d'entretien et de maintenance réalisées.

A titre d'exemple, SDH a procédé à la restauration et remise en peinture des sanitaires (mars 2020) mais également de l'accueil du camping, a mis aux normes de sécurité les hauts parleurs et mis à jour les contrats d'entretien avec simplification des intervenants pour une meilleure réactivité en cas de problème sur le site.

Enfin, SDH a reconfiguré l'ensemble de la signalétique du camping et des plans d'évacuation.

V. Eléments juridico-financiers

A/ Situation financière du concessionnaire

SDH est un établissement relevant du secteur médico-social.

Sa comptabilité est soumise aux règles et aux contrôles du Trésor Public de Besançon – Etablissement Hospitalier.

Il n'y a pas d'inquiétude sur la santé financière de l'établissement.

B/ Comptes de la concession

Dans le cadre d'une concession de service public, le concessionnaire exploite le service « à ses risques et périls » : le résultat réalisé (excédent ou déficit) appartient au concessionnaire.

Au titre de 2020, le concessionnaire réalise un déficit de 79868,46 € ce qui est très significatif. Sur la durée globale des 3 ans du contrat, SDH aura cumulé un déficit de 103 043,60 €.

Il convient de souligner que ce déficit n'a pas remis en cause la qualité du service et la santé financière de SDH. D'ailleurs, SDH s'est porté candidat lors de la procédure de renouvellement du contrat de service public lancée début 2020.

Le total des produits (constitué quasi uniquement du chiffre d'affaires) s'établit à 151 747 € ce qui représente une baisse de 50% par rapport à 2019, du fait de la crise sanitaire.

Le total des charges s'établit à 231 615 €, en baisse de +25 %.

Même si des économies ont pu être réalisées en lien avec le ralentissement de l'activité, cet effet ciseau entre recettes et charges explique le fort déficit 2020.

Les principaux postes de charges sont en lien direct avec l'activité : masse salariale (99 809 € soit 43% du total des charges), achats de matières et fournitures (31 753 €) publications, (18 949 €) entretien et maintenance (25 211 €). De plus, les amortissements suite à l'achat de mobil home et hébergement insolite représentent 13 680 €.

C/ Liens avec Grand Besançon Métropole

Conformément aux dispositions de la CSP, le concessionnaire a versé au Grand Besançon la part fixe de la redevance annuelle (2 000 €). Compte tenu du déficit, il n'y a pas lieu de calculer une part variable.

Par ailleurs, SDH a déclaré à Grand Besançon Métropole un montant de taxe de séjour à hauteur de 4 948 €.

De son côté, Grand Besançon Métropole a réalisé quelques interventions pour le camping en 2020 : élagage (2 889 € HT), et divers travaux relevant de la compétence GBM (4 477 € HT). Soit un montant total de 7 366 € HT.

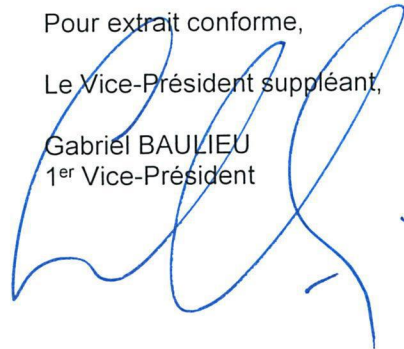
Enfin, la procédure de renouvellement du contrat de concession de service publique s'est déroulée en 2020, et a abouti au renouvellement de SDH en tant que délégataire pour une durée de 3 ans (Conseil communautaire du 17 décembre 2020).

Le Conseil de Communauté prend acte du rapport annuel 2020 présenté par Solidarité Doubs Handicap, relatif à l'exploitation du Camping d'intérêt communautaire Besançon-Chalezeule, dans le cadre de la concession de service public confiée par Grand Besançon Métropole à cet organisme.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président





CAMPING DE BESANÇON CHALEZEULE

BILAN DE LA SAISON 2020

SOMMAIRE

- Conditions d'accueil : jours et horaires d'ouvertures / plan du camping
 - Statistiques des nuitées sur le site
1. Par âge
 2. Par type d'hébergement
 3. Par nationalité et nombre de nuits
 4. Par département
 5. Par région
 6. Nature et composition des types de campeurs
 7. Canal de connaissance et modalités de réservation
 8. Fréquentation
 9. Effectif du concessionnaire, type de contrat, absentéisme
 10. Animations mises en place
 11. Communication
 12. Enquête de satisfaction des clients et personnels du camping
 13. Proposition d'amélioration
 14. Rapport moral 2020 (administratif et technique)
 15. Rapport financier
 16. Investissement 2021 / 2022 / 2023
 17. Prévision 2021 (administratif et technique)
 18. Conclusion

- **Conditions d'accueil**

Nous verrons tout au long de cette analyse que l'impact de la COVID 19 sur la saison du camping a été très important.

Les conditions normales d'ouvertures sont les suivantes :

- le camping de Besançon Chalezeule n'est pas un établissement ouvert à l'année au public. Il est fermé du 01/11 au 31/12 et du 01/01 au 14/03.
- Il comporte ensuite plusieurs étapes tout au long de la saison touristique qui sont découpées comme tel :
 - 1/ Basse saison (du 15/03 au 30/04 et du 01/10 au 31/10 (de 9h à 12h et de 15h à 19h)**
 - 2/ Moyenne saison (du 01/05 au 30/06 et du 01/09 au 30/09 de 9h à 12h et de 15h à 20h)**
 - 3/ Haute saison du 01/07 au 31/08 (de 9h00 à 12h30 et de 14h à 20h30).**
- une présence permanente sur site est assurée 24h/24h à compter de l'ouverture du site et jusqu'à sa fermeture prévue le 31/10/2020, conformément au classement 3 étoiles et au contrat de service public que nous avons signé avec le Grand Besançon Métropole.

- **Statistiques des nuitées sur le site**

La saison 2020 a vu le nombre de contrat baissé de plus de 50% à cause essentiellement de la crise sanitaire.

Le nombre de nuitées est de 11508 contre 24789 en 2019, avec une moyenne de durée de séjour qui baisse à 2.79 contre 3.8 en 2019

La météo favorable et la piscine sont restées des atouts pour la clientèle du camping malgré les restrictions d'entrée clientèle imposées en début de saison.

CAMPING	2020	2019
NOMBRE DE CONTRATS	2607	6517
NOMBRE DE NITEES	11508	24789
DUREE MOYENNE DU SEJOUR	2.79	3.80

- **Par âge**

Concernant les tranches d'âge, nous constatons que la tranche d'âge dominante est celle des 35/54 ans avec un volume de 3245 personnes sur un total de 7241 ce qui représente 43.7%, suivi par la tranche d'âge des 55/64 ans avec 28.3% et en troisième position la tranche d'âge des 65 ans et plus qui représente 21.4% avec un total de 1593 personnes.

AGE / AN	0 / 2	3 / 12	13 / 17	18 / 34	35 / 54	55 / 64	65 ET +
NOMBRE	390	157	1110	564	3245	2101	1593
%	5.25	2.10	15	7.60	43.70	28.30	21.4

- **Par type d'Hébergements**

Les emplacements standard concernant les tentes et la caravane restent le type d'hébergement les plus utilisés sur le camping.

La part des camping-cars (ils font pari progresse également et semble confirmer la tendance de ce type de logement, nous espérons que la réorganisation du camping tiendra compte de cette progression.

Tarif	Nombre	Personne	Taux %
* Emplacement ACSI	778	442	56,81
* Emplacement Standard	2978	1857	62,35
camping-cars	2178	1358	
LOUISIANE Mobil 4 P jours à votre convenance	683	169	24,74
LOUISIANE Mobil 4 Places Samedi / Samedi	168	18	10,71
O'HARA Forfait Mensuel mobil home 4/6 Places	60	2	3,33
Emplacement ANWB	271	128	47,23
Emplacement ADAC	341	247	72,43
Forfait EURO VELO	782	667	85,29
LOUISIANE Forfait Mensuel mobil home 4 P	470	27	5,74
O'HARA Mobil home 4/6 P jours à votre convenance	201	44	21,89
IRM mobil home 6 PI jours à votre convenance	81	22	27,16
INSOLITE TONNEAU 2 P Week-end	22	12	54,55
IRM LIFE PMR mobil home jours à votre convenance	143	34	23,78
AUTRES EMBLEMENTS	2352		
TOTAL GENERAL	11 508	5 027	43,68

Nous observons également que les emplacements standards (caravanes / tentes) sont aussi très sollicités avec un fort taux d'occupation / 13.3%

Les forfaits vélo sont également bien présents liés en grande partie à cause de la proximité immédiate de l'Euro vélo 6 par rapport au camping. Avec un taux d'occupation nuit de plus de 51% par rapport à la possibilité d'occupation dans ce domaine.

Nous pouvons aussi souligner l'intérêt pour les mobil homes qui représentent également dans l'ensemble un fort taux d'occupation de nuitées par rapport aux possibilités que nous offre le camping.

L'investissement en 2020 d'un mobil home 6 places PMR confirme cet état de fait.

- Par nationalités et nombre de nuits

NATIONALITE /		3/4	5/6	7/8	9/10	11/12	13/14	+ DE 15	TOTAL	%
FRANCE	885	136	36	30	9	5	11	2	1115	48.5
ALLEMAGNE	681	29	7	3	1				721	31.3
PAYS BAS	243	34	10	4	1	1			293	12.7
SUISSE	152	18	1	3					174	7.5
TOTAL	1961	217	54	40	11	6	11	2	2303	

Nous constatons que suite à la crise du COVID 19, la France reste de loin le meilleur client du camping pour la saison 2020 avec 1152 nuits sur un total pour toutes nationalités confondues de 2552 nuits ce qui représente plus de 48% du total des nuits suivi par l'Allemagne avec 31%, les pays bas avec 12.7% et en 4^{ème} position, la suisse avec un peu moins de 8%.

- Par départements

La clientèle française vient essentiellement des départements proches du Doubs.

Le Doubs représente d'ailleurs le département qui a fréquenté le plus le camping pendant la saison 2020 avec un total de 378 nuits sur un total de 2086 nuits pour l'ensemble des départements, soit plus de 18%,

les autres départements qui sont proches les uns des autres en ce qui concerne le taux d'occupation sont également pour la plupart des départements proches du Doubs, excepté la Loire Atlantique.

Le département du Doubs représente à lui seul plus de 50% du nombre nuit réalisées.

Nous n'avons pris sur cet exemple que les 5 départements les plus représentatifs en matière de Chiffre.

DEPARTEMENT	NBRE DE NUIT	NBRE DE NUITEE	NBRE DE SEJOUR	PERSONNE PAR JOUR	%
25	378	779	85	102	50.2
38	92	265	59	163	17
44	83	139	29	55	8.9
69	81	197	56	136	12.6
67	76	175	63	142	11.2
TOTAL	710	1555	292	598	

- Les régions françaises

Bien que l'impact ai été très important sur le volume des clients, nous constatons que les mêmes régions arrivent en tête du classement avec la Bourgogne Franche comté en tête avec 454 séjours sur les régions les plus représentatives pour notre camping et un pourcentage de 38.7% en 2020 alors qu'en 2019, elle ne représentait que 16.5% ce qui nous amène à penser que le tourisme s'est adapté aux obligations sanitaires, il a été développé plus de tourisme de proximité pour notre activité.

REGION	2020	%	2019	%
BOURGOGNE FRANCHE COMTE	454	38.7	267	16.5
AUVERGNE RHONE ALPES	254	21.6	252	15.6
GRAND EST	168	14.3	206	12.7
PAYS DE LOIRE	165	14	101	6.2
BRETAGNE	67	5.7	56	3.5
PACA	65	5.5	86	5.3
TOTAL	1173			

- Nature et composition des types de campeurs

Les deux tiers des campeurs sont des couples sans enfants, cette catégorie est prédominante
Notre bilan chiffré ne pourra pas faire un comparatif entre les différentes années car dans l'ensemble, notre clientèle a été divisé par deux sur la saison 2020 suite à l'épidémie de Covid 19.

Nous constaterons que les catégories de campeurs sont respectées
Nous trouverons en tête les couples sans enfants qui représentent 43.7% suivi par les familles avec 34.7% et en troisième position, les célibataires avec 10.7% exprimée en nuitée par personne.
Ces trois catégories représentent à elles seules plus de 80% de nos clients.

CATEGORIE	NBRE NUITEE	NBRE SEJOUR	PERS/JOUR	%
COUPLE	4784	1361	2824	43.7
FAMILLE	3797	575	2042	34.7
CELIBATAIRE	1172	413	456	10.7
RETRAITES	378	84	179	3.4
GROUPE	544	40	185	4.9
PERSONNELS DE CHANTIER	141	6	9	1.3
REUNION FAMILIALE	115	15	40	1.05
TOTAL	10931	2494	5735	

- Canal de connaissance et modalités de réservation

En 2020, sur un total de 2607 contrats, seuls 100 contrats sont issus des offices de tourisme.

Le nombre de séjour exprimé en nombre de nuitées de réservation, le canal des connaissances avec 3647 nuitées représente 36.8% des réservations, viennent ensuite les gens de passage qui représentent avec 1796 nuitées et un pourcentage de 18.1%.

En troisième position, l'internet camping, avec un nombre de nuitées de 1570, représente 15.8% des réservations.

Les guides sont également très présents, les 3 principaux sont les guides ACSI, ADAC, ANWB, ils représentent à eux trois plus de 13.6% des réservations avec un total de 1354 nuitées.

Une catégorie qui monte en puissance ce sont les réservations liées à la vélo route et au cyclotourisme avec 1186 nuitées ce qui représente 11.9% des réservations.

Enfin l'office de tourisme avec 354 nuitées, représente 3.5% des réservations.

Nous n'avons cette année aucune réservation par le biais des tours opérateurs.

CANAL ACCES	NBRE NUITEES	NBRE SEJOURS	PERS/JOUR	%
CONNAISSANCES	3647	691	5.27	36.8
PASSAGE	1796	460	3.9	18.1
INTERNET CAMPING	1570	230	6.82	15.8
ACSI/ADAC/ANWB	1354	360	3.76	13.6
CYCLOTOURISME	1186	450	2.63	11.9
OFFICE DE TOURISME	354	100	3.54	3.5
TOTAL	9910	2291	4.32	

- Fréquentation

Par rapport au site de tourisme TRIPADVISOR, le camping de Besançon arrive en première position en termes de rapport qualité / prix dans le département du DOUBS.

Il est suivi en deuxième position par le camping « le MIRROIR » situé à Métabief et du camping du Lac de Saint Point qui arrive en troisième position.

- Effectif du concessionnaire, type de contrats, absentéisme

Nous avons dû faire face en 2020 au départ de Mr P JEAN, régisseur en titre et en place depuis plus de 10 ans sur le site, qui nous a prévenu de son départ en avril 2020 pour un départ effectif le 04/06/2020 et une radiation des effectifs au 01/08/2020.

Le responsable de la filière en place a dû mettre rapidement en place un nouveau régisseur pour pallier à cette absence qui a été ressenti de façon pertinente car le tuilage de la fonction n'a pas pu être fait dans des conditions correctes et le régisseur en place n'avait pas forcément les capacités requises pour prendre le poste.

L'équipe du camping été constitué de la façon suivante :

1. Un régisseur avec un contrat en CDD sur l'année 2020.
 2. 2 agents d'accueil en CDD sur la saison (les deux parlant couramment 3 langues étrangères).
 3. 2 agents techniques en CDD sur la saison pour assurer l'encadrement des usagers sur le terrain.
 4. **Nous avons également accueilli des étudiants en BTS tourisme qui sont venus renforcer l'équipe des agents d'accueil.**
 5. **Notre effectif d'usagers a été de 6 travailleurs pour l'équipe permanente mais nous avons accueillis 8 stagiaires pour des périodes allant de 2 semaines à 4 mois provenant essentiellement des ESAT de production ou des jeunes sortis IME ou d'IM PRO pour renforcer l'équipe. L'absentéisme a été très rare et du essentiellement à des arrêts maladie.**
 6. La présence fréquente du responsable de la filière tourisme pour assurer une supervision du travail des équipes mais également des agents permanents de la filière tourisme dans le cadre de leur mission de travail transversal au sein de la filière.
 7. La présence enfin de notre psychologue a pu grandement stabilisée le travail des équipes sur le terrain. L'équipe spécifique du camping est soutenue par le responsable de filière qui vient en complément du régisseur sur les aspects administratifs logistiques et financiers, la psychologue, responsable pour le pôle accompagnement travail du suivi social et de l'accompagnement des usagers, la fonction suivi social de la filière en charge de l'élaboration et le suivi des projets personnalisés des usagers et de la mise en place des stagiaires tout au long de la saison et enfin, les services transversaux de SDH (finances / RH / informatique / qualité) qui veillent au bon fonctionnement du site.
 8. Le CHSCT est intervenu pour la mise à jour du Document Unique d'Evaluation de Risques Professionnels
 9. Parallèlement et dans ce contexte difficile, nous avons mis en place un gérant pour le snack pendant la période juillet/Août, qui correspond à la période d'ouverture de la piscine, lors du bilan financier de fin de saison, il nous a confié qu'il ne reprendrait pas la gérance pour la saison 2021.
- Animations mises en place

Pour des raisons évidentes et peu de fréquentation, nous n'avons pas mis en place d'animateur cette année. Notre service d'accueil a néanmoins continué à renseigner la clientèle au plus juste et en fonction des obligations et des interdictions liées à la crise.

Le snack a ouvert ses portes du 01/07 au 31/08 c'est-à-dire même temps que la piscine, il a pu proposer des viennoiseries et un dépôt de pain ainsi qu'une petite épicerie pour la clientèle du camping.

Nous avons également mis en place les matériels de première nécessité (gaz, raccord électrique, carte postale, mais également des boissons fraîches), à l'intention des campeurs.

- Communication

Comme chaque année, diverses insertions dans les guide spécialisés camping ont eu lieu ainsi qu'une adhésion aux plateformes de réservation

- FFCC
- CAMPING KEY EUROPE
- FRHPA
- UK CAMPSITE
- OT BESANCON
- GUEST AP (application satisfaction clients)
- CAMPING CAR MAGAZINE
- GUIDE DU ROUTARD
- ACSI
- ADAC
- GUIDE TOURING CLUB SUISSE
- PITCHUP.COM
- GUIDE BEL AIR
- GUIDE CARAVANE CLUB
- GUIDE MICHELIN
- AJOURDA
- L'OFFICE DES TERRAINS DE CAMPING
- CAMPING DE France

- MEDIA CAMP
- VACANCES WEB
- FAIRBOOKING
- ICCS
- Nous assurons toujours entre février et octobre, l'animation du site sur une page Facebook dédiée et confiée à une graphiste professionnelle.

- **Enquête de satisfaction des clients et des personnels du camping**

1. Il est à noter que le bruit venant de la route et la voie ferrée reste la principale source de nuisance du camping, les clients sont satisfaits de l'accueil qui leur est réservé, il est demandé également l'existence d'un restaurant attenant au camping.
2. Concernant les encadrants saisonniers, la satisfaction est globalement obtenue, un point a été soulevé sur les conditions de travail difficile pendant les fortes chaleurs de l'été.
3. Les usagers ont fait mention d'un manque par rapport à leurs conditions de pause (pas de local) et d'une forte pression de travail en cas d'absentéisme

- **Proposition d'amélioration**

L'année 2020 marque la dernière année de notre engagement avec le Grand Besançon Métropole sur la CSP qui s'étendait sur une période de trois ans entre le 01/01/2018 et le 31/12/2020.

Dans une volonté de continuer ce partenariat avec l'agglomération, nous avons présentés en 2020 un dossier pour reconduire cet engagement qui a été approuvé et nous confirme la gestion du camping pour une nouvelle période de trois ans entre le 01/01/2021 et le 31/12/2023.

De plus pour compléter cette demande, une étude a été mener par le cabinet ALLIANZ visant à développer le camping de façon plus adapté en tenant compte notamment des nouvelles tendances touristiques liées à notre décennie, la finalisation de l'étude de ce projet devrait être opérationnelle pour la fin de l'année 2021.

L'année 2020 a été également marquée par la réalisation d'un local vélos pour les cyclotouristes et l'obtention du label « accueil vélo ».

L'hivernage des sites a amené son lot de désagréments au niveau du camping ou certains équipements ont gelés sur les mobil-homes et dans les sanitaires mais également au niveau du snack qui n'a pas été épargné par les rudes conditions de cet hiver.

- **Rapport Moral 2020**

Administratif

- nouvelle équipe
- changement de régisseur, volonté de la direction de SDH d'intégrer le gérant en rotation horaire dans la fonction d'accueil.
- changement de l'équipe technique avec mise en place en rotation d'horaire d'un agent encadrant à 100% et un 2^{ème} à 50%.
- mise en place d'une équipe fixe de 2 binômes en rotation d'horaire avec renforcement de l'équipe avec des personnels volontaires des ESAT de SDH sur une base de travail de 8h/12h – 13h/17h les jours de semaine.
- demande de label qualité tourisme (79.3 % obtenu pour une obtention à 85%), les démarches d'amélioration sont en cours pour représenter la demande en 2021.

Technique

- restauration et remise en peinture des sanitaires en mars 2020
- remise en état et peinture de l'accueil du camping
- réorganisation et remise aux normes sanitaires et création des protocoles d'utilisation de l'ensemble des produits de nettoyage et d'entretien des locaux et des véhicules.
- remise en état des véhicules techniques
- création et labellisation d'un local vélo
- achat de matériel performant et adéquat pour le nettoyage des sanitaires / instruction faite pour une utilisation en autonomie des travailleurs.
- mise en place d'un mobil home PMR avec parking adapté
- restauration de l'ensemble de la signalétique du camping et du plan de prévention
- mise aux normes de sécurité des hauts parleurs d'alerte avec création d'un message pour les clients essai sur site
- mise à jour des contrats d'entretien avec simplification des intervenants pour une meilleure réactivité en cas de problème sur le site.

- Rapport financier

Notre résultat financier est en net recul par rapport à 2019 ou nous avons fait un total de 294 873.97 euros en recettes d'exploitation.

L'année 2020, marquée par la crise sanitaire s'établit à 151 746.68 euros, nous avons obtenu la subvention de 5000 euros et notre activité annexe de fin de saison nous a permis également une recette de 3228.80 euros.

Notre déficit cumulé s'établit à 103 043.60 euros

Par rapport au prévisionnel 2020, nous avons dépensés moins dans les différents domaines.

En exploitation courante, la prestation demandée aux espaces verts de l'ESAT de Roche pour une somme de 13662 euros correspond à un contrat de saison pour faire intervenir une équipe de 4 usagers d'ESAT pour renforcer l'équipe en charge du nettoyage des sanitaires.

Cela permet également d'employer des travailleurs en situation de handicap d'une autre structure de SDH.

En dépenses afférentes au personnel, la rémunération des personnels non médical, semble incohérente entre les sommes prévisionnelles et les sommes réelles (641), cela vient du fait qu'il y a eu une répartition avec le brut de charge (631 633 645) et qu'en finalité, la différence n'est pas importante (somme 641 + 631/633/645).

Nous pouvons noter également l'attribution de l'aide de la région (74) pour un montant de 5000 euros.

ETAT DU REALISE DES DEPENSES ET RECETTES 2020
CAMPING

	Reel 2019	Prevision 2020	Reel 2020
606 Achats non stockés de matières et fournitures	45 329,64	44 990,00	31 753,37
625 Déplacements, missions et réceptions	250,00		
626 Frais postaux et frais de télécommunications	1 662,77	1 600,00	1 424,34
6281 Prestations de blanchissage à l'extérieur		700,00	700,92
6283 Prestations de nettoyage à l'extérieur	13 662,00		
6284 Prestations d'informatique à l'extérieur	5 675,36	5 700,00	5 577,20
6288 Autres prestations	1 829,75	2 000,00	810,26
TOTAL DEPENSES EXPLOITATION COURANTE	68 409,52	54 990,00	40 266,09
622 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	320,00	320,00	
641 Rémunération du personnel non médical	99 856,07	37 708,00	60 368,93
643-646 Rémunération du personnel handicapé	4 950,01	13 860,00	8 026,73
631-633-645 Charges de personnel	55 898,90	50 715,40	30 782,33
648 Autres charges de personnel - dont formations	70,87		631,00
TOTAL DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	155 912,35	115 108,00	99 808,99
612 Redevances de crédit bail			
613 Locations	15 315,45	11 700,00	13 574,66
6152 Entretien et réparations sur biens immobiliers		6 000,00	7 363,20
6155 Entretien et réparations sur biens mobiliers	11 066,76	12 000,00	10 858,33
6156 Maintenance	6 366,68	7 040,00	6 989,82
616 Primes d'assurances	11 228,86	7 800,00	7 747,44
618 Divers	2 398,50	2 700,00	1 455,78
623 Information, publications, relations publiques	19 611,63	19 620,00	18 948,79
627 Services bancaires et assimilés	630,30	500,00	337,87
635-637 Autres impôts taxes et versements assimilés	11 746,51	7 430,00	4 810,70
658 Charges diverses de gestion courante	173,26	2 400,00	696,15
671 Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			3 076,99
673 Annulation titres exercices antérieurs			2 000,00
6811 Dotations aux amortissements	6 546,39	13 680,00	13 680,34
TOTAL DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	85 084,34	90 870,00	91 540,07
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	309 406,21	260 968,00	231 615,15

	Reel 2019	Prevision 2020	Reel 2020
70 Produits sauf 7082	289 030,81	208 000,00	143 092,68
74 Subventions			5 000,00
75 Autres produits de gestion courante	5 087,34	2 000,00	3 228,80
609-619-629 Rabais, remises et ristournes obtenus			
64 Remboursements sur rémunérations du personnel	755,82		425,21
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	294 873,97	210 000,00	151 746,69

RESULTAT DE L'ANNEE	- 14 532,24	- 50 968,00	- 79 868,46
Reprise déficit N-1	- 8 642,90	- 23 175,14	- 23 175,14
RESULTAT DEFICITAIRE CUMULE	- 23 175,14	- 74 143,14	- 103 043,60

- Investissements

Le budget prévisionnel de 2022 conservera la prestation liée à l'intervention des espaces verts de l'ESAT de Roche mais pour un cout d'entretien courant (2000 euros au lieu de 15330 euros).

Dans l'ensemble, les prévisions d'investissements en 2022 sont similaires à celle de 2021, nous espérons avec les travaux envisagés sur le camping et la dynamique touristique qui va être mise en place, une recette d'exploitation globale en accord avec le prévisionnel, soit plus de 300 000 euros.

S.D.H. BUDGET PREVISIONNEL 2021 -2023 - CORRECTIF

	Reel 2018	reel 2019	prevision 2020	prevision 2021	prevision 2022	prevision 2023
606						
625	36 725,72	45 329,64	44 990,00	46 200,00	46 200,00	46 200,00
626		250,00				
6281	1 343,54	1 662,77	1 600,00	1 700,00	1 700,00	1 700,00
6283			700,00			
6284	2 013,59	5 673,36	5 700,00	5 700,00	6 100,00	6 100,00
6288	1 042,00	1 829,75	2 000,00	15 350,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL DEPENSES EXPLOITATION COURANTE	41 124,85	68 409,52	54 990,00	68 950,00	56 000,00	56 000,00
622		320,00	320,00	320,00	320,00	320,00
641-63-645-647	86 658,17	99 856,07	37 708,00	76 165,00	76 165,00	76 165,00
643-646	7 141,64	4 950,01	13 860,00	25 200,00	25 200,00	25 200,00
631-633-645	55 898,90	50 715,40	63 220,00	46 680,00	46 680,00	46 680,00
648		70,87		1 810,00	0,00	200,00
TOTAL DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	149 698,71	155 912,35	115 108,00	150 175,00	148 365,00	148 565,00
612	353,12					
613	10 964,89	15 315,45	11 700,00	11 700,00	11 700,00	11 700,00
6152			6 000,00		8 000,00	
6155	12 455,77	11 066,76	12 000,00	12 500,00	12 500,00	12 500,00
6156	12 441,68	6 366,68	7 040,00	7 040,00	7 040,00	7 040,00
616	3 794,54	11 228,86	7 800,00	7 800,00	7 800,00	7 800,00
618	1 652,93	2 398,50	2 700,00	2 400,00	3 200,00	2 700,00
623	15 507,00	19 611,63	19 620,00	21 620,00	19 620,00	19 620,00
627	527,62	630,30	500,00	650,00	650,00	650,00
635-635	12 345,05	11 748,51	7 430,00	12 500,00	12 500,00	12 500,00
638	127,50	173,26	2 400,00	2 400,00	2 400,00	5 970,00
671	52,80					
6811	6 550,00	6 546,39	13 680,00	22 240,00	20 060,00	24 210,00
TOTAL DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	76 772,90	85 084,34	90 870,00	100 850,00	106 470,00	104 680,00
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	267 596,46	309 406,21	260 968,00	319 975,00	309 835,00	309 255,00
70						
75	258 619,90	269 030,81	208 000,00	302 300,00	304 000,00	328 500,00
609-619-629		5 087,34	2 000,00	4 200,00	4 200,00	4 200,00
64	333,66					
		755,82				
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	258 953,56	294 873,97	210 000,00	306 500,00	308 200,00	332 700,00
RESULTAT DE L'ANNEE	-8 642,90	-14 532,24	-50 968,00	-13 475,00	-1 635,00	23 445,00
Reprise déficit N-1		-8 642,90	-23 175,14		-13 475,00	-15 110,00
RESULTAT DEFICITAIRE CUMULE	-8 642,90	-23 175,14	-74 143,14	-13 475,00	-15 110,00	8 335,00

(*) Baisse recettes liée au COVID 19 - estimation 70% des recettes prévues initialement - sans cette baisse inattendue nous aurions réalisé un excédent
 Résultat déficitaire fin 2020 non repris dans le budget prévisionnel 2021-2023 afin de ne pas fausser la comparaison avec les autres candidats
 (**) Augmentation notable des amortissements liée aux investissements : hébergements insolites, Mobil homes
 (***) Redevance : Part variable incluse dans résultat et calculée sur l'excédent cumulé de l'année 2023

- Compte rendu technique et opérations de maintenance

Pour simplifier les opérations de maintenance, le responsable de la filière tourisme en charge de la gestion du camping auprès de GBM à limiter la liste des intervenants comme suit :

1. Pour la partie électrique : COTEB COLIED
2. Pour la partie maintenance gros œuvre : ACCOBAT
3. Pour la partie hivernage des sanitaires et mobil-homes : EIMI

Pour s'assurer que l'hivernage sera réalisé dans des conditions efficaces pour l'hiver 2021, le responsable de la filière tourisme prendra contact en fin de saison avec les différents intervenants pour fixer de façon précise le calendrier des charges de chacun.

- Bilan des opérations de maintenance effectuées sur le camping :
 0. Point fait sur les conteneurs ordures ménagères et tri sélectif
 1. Contrôle APAVE incluant l'aire de jeu non fait en 2019
 2. Contrôle de la qualité de l'eau (légionellose)
 3. Travaux de curage et dératisation
 4. Contrôle des extincteurs
 5. Formation incendie des agents et usagers et contrôle des moyens de sécurité relatifs à une évacuation d'urgence
 6. Remise en état des mobil-homes (vieillissant)
 7. Mise en place dans le cas de la COVID de l'ensemble de la signalétique nécessaire aux gestes barrières (disponible en FALC pour les usagers qui ne savent pas lire).
 8. Reprise par l'informaticien de SDH de l'ensemble des liaisons téléphoniques et informatiques du site pour une meilleure harmonisation des échanges au sein de la structure mais également sur les sites extérieurs
 9. Installation d'une alarme avec capteur vidéo par CYCLOP qui gère déjà nos haltes fluviales
 10. Entretien et réparation des matériels techniques du camping
 11. En état de la barrière d'entrée et de sortie
 12. Fleurissement et embellissement du camping
 13. Remise en peinture du local d'accueil et des sanitaires.

- **Prévision 2021**

Administratif

Mise en place d'une équipe motivée et dynamique tant au niveau de la fonction du gérant que de l'aspect accueil et technique (encadrement suivi par le responsable de filière).

1. Mise en place d'un gérant en adéquation avec la fonction, personne habitant sur le site H24 et ayant déjà exercé la fonction de gérant d'établissement de plein air. (plusieurs CV correspondent au poste d'un régisseur de camping , en attente de convocation pour le début d'année en fonction de la suite donnée pour la CSP par GBM.)
2. Volonté de dissocier la fonction de gérant de toutes autres fonctions administratives au camping.
3. Mise en place d'une équipe composée de deux agents à 100% sur les fonctions d'accueil et techniques.
4. Evolution de l'effectif des travailleurs du camping de deux à trois binômes ou de deux trinômes en fonction des plannings.
5. Volonté de continuer le partenariat avec les ESAT pour renforcer les équipes pendant la saison
6. Création d'une épicerie (emplacement à définir) encadrée par un travailleur formé et compétent. (Réservation de viennoiseries et distribution sur site ou récupération sur place, vente de produits essentiels) cela se ferait en liaison avec le snack
7. Développement des outils de communication pour une meilleure connaissance du camping et de sa région (liaison OT Besançon, CDT / CRT / GBM, et autres professionnels du tourisme).
Développement des activités du camping sur des réseaux sociaux plus modernes afin de prendre en compte un public plus large.

Technique

1. Mise en place d'un contrat avec les espaces verts de ROCHE pour un nettoyage complet du camping en début de saison (entretien courant fait par la suite avec le personnel technique du camping).
 2. Mise en place d'une station composé de 6 vélos électriques pour favoriser les déplacements et l'intégration des clients dans le tourisme local par l'intermédiaire d'une proposition de packs de réservation composé de circuits de visites touristiques et gastronomiques
- Réouverture du snack avec une vocation différente et une ouverture calée sur celle de la saison. Le Snack assurerait comme chaque année les prestations par rapport à la piscine pour les mois de juillet / Aout mais avec une réelle mise en place d'un espace de restauration pour le midi et le soir, il assurerait également les petits déjeuners avec une amplitude horaire de 6h30 à 23h. Cela permettrait d'avoir un espace de restauration attenant au camping et de pouvoir développer un partenariat entre les deux sites. de plus le snack assurerait une animation de weekends et de soirée ce qui serait bénéfique pour le camping.

- **Conclusion**

Cette saison 2020 marque la fin de notre premier engagement avec le Grand Besançon Métropole. Nous reprenons un nouvel engagement de trois ans (2021/2023) pour la gestion du camping communautaire de Besançon Chalezeule auprès du Grand Besançon Métropole.

Cette saison a été particulièrement riche en évènements et donne à SDH encore plus de recul sur la gestion d'un tel équipement.

Le milieu de l'équipement de plein air tout comme celui des haltes fluviales s'inscrit parfaitement dans notre travail quotidien d'insertion de nos usagers en situation de handicap accompagnés par les services de SDH. Ces activités participent pleinement à l'insertion socio-professionnelle des travailleurs au plus près du milieu ordinaire et au contact direct de la clientèle au quotidien.

L'équipe encadrante adapte les exigences du métier de l'hôtellerie de plein air au rythme et possibilités de nos personnels en situation de handicap.

SDH remercie les élus et le service du tourisme de la confiance accordée et espère que ces trois prochaines années amèneront au gestionnaire autant de plaisir assurer le développement du camping